

Réception des factures suite aux relevés des compteurs d'eau - 1^{re} période 2025

Les relevés de compteurs d'eau pour la première période de l'année 2025 ont été réalisés sur la commune de Champagne-sur-Oise du <u>17 au 26 mars 2025</u>. Ces opérations ont été effectuées par des agents mandatés par <u>Aqualia/CEG</u>, facilement identifiables grâce à leur badge professionnel et à leur tenue aux couleurs bleue et blanche de la société.



Suite à ces relevés, la facturation interviendra en deux étapes distinctes :

1. Courant mai 2025:

Une première facture sera émise. Elle concernera uniquement l'abonnement.

Elle comportera également <u>les modalités de mise en place d'un contrat de prélèvement automatique</u>, pour les usagers souhaitant opter pour ce mode de paiement.

2. Fin mai à début juin 2025 :

Une seconde facture sera adressée aux abonnés, portant cette fois sur la consommation réelle d'eau potable.

À noter : Pour les campagnes de relevés à venir, <u>une seule facture sera émise par période</u>. Elle regroupera à la fois les <u>frais d'abonnement et la consommation</u>, dans un souci de simplification pour les usagers.

Contact

Aqualia CEG

5 Boulevard Napoléon Premier, 95290 L'Isle-Adam *lisle-adam@aqualia.com* 01 34 55 13 15

SIAEP

1 avenue Jules Dupré 95290 L'Isle-Adam contact@siaep.info 01 34 69 12 06